



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07 FEV. 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0427 069 125

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS D'HAENE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **boulevard Paul-Henri Spaak 6 - 7900 Leuze-en-Hainaut**

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 novembre 2021.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer la SRL KNAEPEN LAFONTAINE, Réviseurs d'Entreprises (BCE 0413.343.922), représentée par son représentant permanent, Philippe KNAEPEN, Réviseur d'entreprises au poste de commissaire et ce, pour une durée de 3 ans. Mandat portant sur le contrôle des exercices 2021, 2022 et 2023. Ce mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2024 (ayant pour ordre du jour l'approbation des comptes au 31 décembre 2023). En sus de l'audit des comptes de la société, son mandat couvre également l'audit des comptes consolidés du groupe, ainsi que la mission du commissaire à l'égard du Conseil d'Entreprise.

Pour extrait conforme,
Filip D'HAENE
Administrateur

Déposée en même temps : copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 novembre 2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).